

Zeitschrift: Le Tracteur et la machine agricole : revue suisse de technique agricole
Herausgeber: Association suisse pour l'équipement technique de l'agriculture
Band: 31 (1969)
Heft: 7

Rubrik: Nouvelles des sections

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Nouvelles des sections

XXVIIe assemblée générale de l'Association neuchâteloise des propriétaires de tracteurs

C'est à l'Hôtel du Cerf, aux Ponts-de-Martel, que la section neuchâteloise — qui compte environ 700 membres — a tenu, le 4 mars dernier, son assemblée annuelle, sous la présidence de M. Etienne Schwaar.

Le président salua la présence de MM. R. Piller, gérant central, et Grezet, chef expert au Service cantonal des automobiles.

La partie administrative fut rapidement liquidée. Il faut relever que le comité fut réélu par acclamations. L'assemblée procéda à la nomination de deux nouveaux membres au comité, soit M. G. Monard, pour la région des montagnes, et M. F. Schleppi, pour la région Plateau de Wavre-Lignières. Le rapport présidentiel fait surtout état des activités de la section pour 1968-1969.

Les cours théoriques pour jeunes conducteurs de tracteurs, ont été suivis par 91 candidats. M. Grezet se plut à souligner la réussite obtenue aux examens par les jeunes gens de la région des montagnes. En ce qui concerne les autres régions, il faut constater encore trop d'échecs malgré l'augmentation des heures de cours.

Des cours de démonstration de soudure auront lieu à mi-mars à Cernier. On note, en effet, un intérêt et une participation croissants à ces cours qui permettent aux agriculteurs d'acquérir quelques notions de base pour s'orienter plus judicieusement lors de l'achat d'un poste de soudure, ce qui permet de compléter l'équipement

d'entretien d'un parc de machines, ce dernier augmentant avec la mécanisation agricole.

Le rapport du gérant relève l'état financier de la section approuvé par les vérificateurs dans leur rapport.

De nombreux problèmes techniques concernant la circulation routière et l'amélioration des dispositifs de sécurité ont été soulevés, prouvant toute l'importance de la défense des intérêts des sociétaires tant sur le plan légal que sur celui de la prévention des accidents. Cette défense est également accomplie, sur le plan suisse, grâce au travail inlassable fourni par M. Piller, gérant central, et ses collaborateurs. Il en est chaleureusement remercié. Que l'on pense seulement au travail effectué pour arriver à obtenir le remboursement partiel des droits de douane sur les carburants agricoles!

Relevons, en passant, qu'il n'y a eu que 14 tracteurs agricoles impliqués dans des accidents de la route pour le canton de Neuchâtel en 1968. Par contre, ils sont encore trop nombreux dans les champs et le président souhaite que chacun fasse un effort pour y remédier en augmentant de prudence.

A la suite des délibérations fort intéressantes de l'assemblée, M. Fritz Oberli présenta un cinéaste-paysan amateur. Deux films, hauts en couleur, concernant la vie et la nature jurassiennes, furent présentés, sans oublier de fort jolies séquences de la Journée du cheval, au Grand-Sommartel, qui furent admirées. Que M. E. Oppliger soit chaleureusement félicité pour sa patience et sa réussite.

H. R.

Conducteurs de tracteurs! Avant d'obliquer à gauche...

N'oubliez pas — suffisamment de temps à l'avance —:

1. de bien regarder derrière vous
2. d'indiquer le changement de direction
3. de vous mettre en ordre de présélection
4. de laisser passer ceux qui ont la priorité